

L'Université de Nantes engage la création d'un réseau de tiers-lieux sur 6 établissements composant le campus qui viennent compléter l'offre que proposera la Halle 6, ouverte à l'automne 2019. Ces tiers lieux, générateurs de rencontres et d'échanges entre les différents publics : étudiants, professeurs, chercheurs, partenaires et entreprises extérieures, proposent des espaces chaleureux et conviviaux ainsi qu'une offre de services adaptée aux modes de travail actuels : outils numériques, salle d'innovation pédagogique, atelier de fabrication, salle de créativité...

Les tiers lieux s'orientent vers trois pratiques : la pédagogie, espace adapté à l'accueil de groupes de TD disposant d'outils d'enseignements ; la recherche et les partenariats, mise en partage d'outils numériques, de production, d'expérimentation, les pratiques de co-working, espaces adaptés au travail en groupes protéiformes. Ils sont nécessairement constitués de deux typologies d'espaces que nous proposons d'appeler TIERS LIEU et LAB. Le TIERS LIEU est aménagé pour offrir des conditions de travail favorables à la rencontre et l'échange. Cet espace est en libre accès au sein d'espaces ouverts comme les halls, les circulations... Le LAB est un espace de travail dont la jauge peut varier et dont les ressources spécifiques sont adaptés à chacun des sites. L'accès se fait sur réservation via un site internet, une application...

Notre réponse doit s'implanter dans six lieux distincts au sein d'architectures d'époques, d'espaces et de volumes variés tout en exprimant l'idée d'un réseau, d'interconnexions entre chacun des tiers lieux... Nous proposons une posture douce qui s'appuie sur notre connaissance de ces différents lieux en

affirmant une identité commune et une image singulière à chacun d'eux.

L'identité visuelle, les agencements et le mobilier que nous proposons s'inspirent du principe du tangram pour ses qualités de flexibilité et modularité comme pour son potentiel créatif. Nous composons à partir de la forme d'un trapèze une déclinaison de modules tant graphiques que mobiliers. Autant d'assemblages que de configurations de travail, de rencontres et d'échanges potentiels. Ce trapèze et toutes les combinaisons qu'il permet devient ainsi l'élément fort de mise en cohérence du réseau des tiers-lieux.

Le trapèze forme d'abord un plateau de table réalisé en panneau de contreplaqué de bouleau vernis mat revêtu sur une face d'un panneau ré-inscriptible et effaçable. A ce plateau s'ajoutent deux types de pieds rétractables composant ainsi des tables hautes ou basses (Hauteur envisagée 105 cm et 75 cm) permettant une variété de postures et d'usages. Dans chaque angle, une mortaise permet d'y encastrier le tenon effectué dans les pieds encastres à mi bois. D'autres tenons, formant patères, permettent de ranger les panneaux sur les parois composant un motif graphique qui offre une surface réinscriptible propice aux séances de travail créatives.

Le trapèze compose également un ensemble d'éléments complémentaires : chauffeuses, modules de stockage, de rangements et de vestiaires, panneaux muraux réinscriptibles... Comme les tables, les chauffeuses peuvent s'associer pour composer une multitude de configurations : ... / ...